

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma
de David ben Messaouda,
Rav Moché Ben Raziel,
Chimone Ben Messaouda,
Audrey Bat Étoile, Étoile
bat Méssaouda



Pour l'élévation de l'âme de
Yitshak Ben Chimone, Yéhoua
Ben David, Chimone Ben
Yitshak ,
Aaron Ben Chimone, Haïm Ben
David, David Ben Yaakov,
Yéhia ben Yaakov, Hanna Bat
Esther et Messaouda Bat
Guemra



Pour le zivoug de Sarah
bat Avraham , Yitshak Ben
Mordékhaï, Mickaël Ben
Chantal, Yéhoua Ben
Mickaël, Azriel ben Sarah
et David ben Julie, Jenny
Bat Étoile.



Résumé de la Paracha

La paracha tsav traite particulièrement des différents types d'offrandes que les bné israel devaient offrir devant l'autel pour Hachem, en détaillant les conditions et les règles pour offrir ces sacrifices. Dans la fin de la paracha, la torah décrit les sept jours d'inauguration, durant lesquels Moshé intronise Aaron et ses fils en tant que Cohanim (Prêtres) du peuple hébreu, et qui seront dès lors chargés de s'occuper de toutes les offrandes du peuple..

Dans le chapitre 7 de Vayikra, la torah dit :

יא/ וזאת תורת, זבח השלמים, אשר יקריב, ליהוה
11/ Ceci est la règle du sacrifice
rémunératoire qu'on offrira à Hachem.

יב/ אם על-תודה, יקריבנו--והקריב על-זבח התודה חלות
מצות בלולת בשמן, ורקיקי מצות משחים בשמן; וסלת
מרבכת, חלת בלולת בשמן

12/ Si c'est par reconnaissance qu'on en fait
hommage, on offrira, avec cette victime de
reconnaissance, des gâteaux azymes pétris à
l'huile, des galettes azymes ointes d'huile;
plus, de la fleur de farine échaudée, en
gâteaux pétris à l'huile.

יג/ על-חלת לחם חמץ, יקריב קרבנו, על-זבח, תודה
נשלמיו

13/ On présentera cette offrande avec des
gâteaux de pain levé, pour compléter ce
sacrifice, hommage de sa rémunération.

Il est toujours bon de relier les événements d'une semaine à la paracha durant laquelle ils se produisent et cela est d'autant plus vrai pour celle de Tsav qui correspond régulièrement avec le Chabbat Hagadol précède la fête de Pessa'h. De

par la fréquence où cette Paracha coïncide avec ce chabbat, nous ne peinons pas vraiment à faire le pont entre les sujets. C'est pourquoi nos maîtres relient l'événement de Chabbat Hagadol avec le sacrifice Todah, qui littéralement signifie

remerciement. La torah demande donc dans certains cas où Hachem est intervenu en notre faveur, de présenter un sacrifice pour montrer notre reconnaissance. La particularité du sacrifice Todah se trouve dans le nombre de pains que la torah demande d'apporter au temple : il s'agit de venir muni de 40 pains qu'il faudra consommer avec le sacrifice en un temps records d'une journée et une nuit. Cette démarche contraint la personne offrant le sacrifice à inviter du monde pour participer à la consommation du sacrifice, sans quoi il serait physiquement impossible de terminer à temps. Ainsi la personne en question sera amenée à expliquer à chacun la raison pour laquelle il est reconnaissant envers Hachem au travers du récit du miracle dont elle a été gratifiée.

Cela nous rappelle évidemment le récit de la sortie d'Égypte que nous faisons à nos enfants le soir de Pessa'h et durant lequel nous louons Hachem des prodiges qu'il a accomplis pour nous. Le **Tour** (simane 475) rapporte d'ailleurs un min'hag ashkénazes également pratiqué (à l'époque) par les juifs de France, concernant la similitude de fabrication entre les trois matsot du seder et celles que la torah demande pour le sacrifice Todah. Le **Beth Yossef** (sur place) explique la corrélation entre les deux événements. Nos sages enseignent (traité Brakhot, page 54b) qu'un prisonnier libéré de prison se doit d'apporter un sacrifice Todah à Hachem pour le remercier. À ce titre, la sortie d'Égypte est bel et bien comparable à une libération de prison justifiant la conception des matsot en rapport avec les règles du sacrifice Todah. De fait, de même que des matsot accompagnaient le sacrifice Todah, de même nous trouvons que les matsot devaient être mangées avec le sacrifice de Pessa'h.

Beaucoup de raisons sont présentées par les maîtres pour comprendre le titre particulier accordé à ce chabbat – Chabbat Hachagol, le grand Chabbat. Penchons-nous sur l'avis des **Tosfot** (sur le traité chabbat, page 87b) : « *Nous appelons ce jour Chabbat Hagadol car une grand miracle s'y est produit comme l'indique le midrach : lorsque les bné-Israël ont pris le sacrifice Pessa'h (l'agneau) ce même chabbat, les aînés des nations du monde se sont réunis auprès des hébreux leur demandant pourquoi agissaient-*

ils ainsi. Les bné-Israël répondaient alors : c'est le sacrifice de Pessa'h pour Hachem car il va tuer tous les aînés d'Égypte. Ces derniers se sont alors rendus auprès de leurs parents et de Pharaon afin de leur demander de libérer les hébreux mais tous refusèrent d'intercéder en leur faveur. Les aînés ont alors déclenché une guerre et tuer de nombreuses personnes. C'est ce qui est écrit (Téhilim 126, verset 10) : " לַמֶּלֶךְ מִצְרַיִם, בְּכֹכְרֵיהֶם à Celui qui frappa les Egyptiens dans leurs premiers-nés " »

En effet, la traduction du verset de Téhilim est trompeuse car littéralement elle signifie « *à Celui qui frappa les Egyptiens par leurs premiers-nés* » insinuant clairement l'intervention de ces derniers dans le fait de frapper le peuple égyptien. En racontant cela à mon fils, il m'a posé une question à laquelle j'aimerais répondre dans ce développement. Dans les faits, l'attitude des premiers-nés égyptiens témoignent d'une certaine forme de confiance envers Hachem. Ils semblent même être les seuls à s'inquiéter lorsque tout le reste de l'Égypte préfère ignorer la menace qui plane sur le pays tant ils n'accordent aucun crédit à Hachem, même après tous les prodiges qu'ils ont vus. Plus que cela, ils se démènent pour tenter de libérer les hébreux allant jusqu'à tuer leurs propres parents. Il s'agit clairement d'une prise de conscience de la part de ces gens, comparable à un début de téchouva. Un repentir certes motivé par la crainte, mais qui d'après nos propres sources a de la valeur. Dès lors, pourquoi Hachem finit tout de même par les tuer lors de l'application de la mort des premiers-nés ? Nos sages précisent à de nombreuses reprises qu'un fils se détournant des fautes de son père n'est pas puni pour ces dernières. Or, dans notre cas, les aînés qui ont refusé de suivre la démarche de leurs parents en s'y opposant farouchement, finissent malgré tout par succomber. Convenons bien que, dans l'hypothèse où les égyptiens avaient libéré les hébreux à la demande du Maître du monde, alors ils n'auraient pas eu à souffrir de cette ultime plaie. Les premiers-nés dont la volonté s'affichaient clairement dans cette démarche auraient donc naturellement dû être épargnés. Cela est d'ailleurs corroboré par la plaie de la grêle durant laquelle la torah (Chémot, chapitre 9, verset 20) atteste

que les égyptiens ayant tenu compte du risque de voir se réaliser la parole divine, ont fait entrer leur troupeau à l'intérieur de leur demeure pour que la grêle ne s'abatte pas sur eux. Cette démarche leur a valu le sauvetage de leur bétail sans qu'Hachem ne cherche à les sanctionner. Combien à fortiori les aînés auraient dû eux aussi trouver grâce auprès du Créateur au travers de leur volonté affichée de libérer les hébreux et donc de cette confiance, même minimaliste de la présence divine dans la gestion du monde.

Le **Sfat Émet** (sur Chabbat Hagadol, année 634) nous ouvre la porte à la réflexion. L'année juive est composée de 50 chabbatoth. En corrélation à cela, nos sages dévoilent qu'il existe 50 portes de la sagesse dont chacun se révèle au cours des chabbatoth de l'année. Rappelons que le Chabbat est étroitement lié avec la sortie d'Égypte comme le mentionne l'injonction du respect du septième jour dans les deuxièmes tables de la loi : « en souvenir de la sortie d'Égypte ». Il n'est d'ailleurs pas étonnant de noter les 50 fois où la torah mentionne la sortie d'Égypte. Nos maîtres expliquent en effet, que les hébreux se trouvaient au seuil de la 50ème porte de l'impureté et à ce titre Hachem est intervenu sur chacun de ces niveaux négatifs pour permettre l'extraction totale du peuple des griffes du mal. D'où les 50 mentions de la libération chacunes désignant le palier duquel le peuple a été sauvé. Tout cela s'est justement produit durant le Chabbat où le peuple s'est saisi du sacrifice de Pessa'h, le fameux Chabbat Hagadol car, le **Sfat Émet** révèle au nom du **'Hidouché Harim** que ce chabbat condense l'énergie des 50 chabbatoth de l'année. Le Chabbat Hagadol est donc l'expression de la sainteté concentrée par laquelle le Maître du monde a brisé les 50 niveaux négatifs présents en Égypte.

Sur cette base, nous pouvons ouvrir la réflexion au travers de plusieurs questions posées par **Rabbénou Tsadok Hachohen** (Pri Tsadik, Chabbat Hagadol, drouch 1). La première remarque du maître concerne l'intitulé de l'acte définit par les **Tosfot** : grand miracle. En quoi ce miracle est-il si particulier, plus encore que tous les autres ? Dans les faits, les dix plaies semblent évidemment plus spectaculaires d'autant que dans ce cas précis, il s'agit d'une décision des aînés et non d'une

intervention divine. Un deuxième détail attire l'attention : en quoi cette rébellion des premiers-nés trouve-t-elle un rapport avec notre libération, surtout lorsque nous constatons qu'elle s'est soldée par un échec dans la mesure où le pays a refusé de libérer les bné-Israël ? Plus encore, une des questions les plus connues sur cet événement concerne la date où nous le célébrons, à savoir le Chabbat avant Pessa'h. Dans les faits, les événements en question se sont produits le 10 Nissan. Pourquoi alors n'avoir pas gardé cette date, comme c'est le cas pour tous les autres événements de la torah où le jour du mois est celui retenu pour la célébration et non le jour de la semaine. Il s'agit du seul cas de la torah où le jour de la semaine est célébré indépendamment du jour concret dans le mois.

Pour répondre à ces questions, le **Pri Tsadik** se base sur les versets suivants (Yéchayahou, chapitre 43) :

ג/ כִּי, אֲנִי יְהוָה אֱלֹהֶיךָ, קְדוֹשׁ יִשְׂרָאֵל, מוֹשִׁיעַךְ, נִתְּתִי כְפָרָךְ
מִצָּרִים, כּוֹשׁ וְסָבָא תַחְתֶּיךָ

3/ *C'est que je suis Hachem, ton Dieu, le Saint d'Israël, ton défenseur. Je donne l'Égypte pour ta rançon, Couch et Seba en échange de toi.*

ד/ מֵאֲשֶׁר יִקְרָתְךָ עֵינַי נִכְבְּדָתָּ, וְאֲנִי אֶהְבֶּתִּיךָ, וְאַתָּה אָדָם תַּחְתֶּיךָ,
וְלֹאֲמִים תַּחַת נִפְשֶׁךָ

4/ *Parce que tu es cher à mes yeux et digne d'estime, parce que je t'aime, je livre des hommes à ta place, et des peuples pour racheter ta personne.*

Le verset mentionne clairement qu'Hachem a placé les égyptiens en tant que rançon afin de racheter le peuple juif. De quoi s'agit-il ?

Lorsqu'un accusateur céleste s'en prend aux hébreux, il arrive qu'Hachem échange les nations avec les bné-Israël pour justifier de nous absoudre en les frappant, tant la différence d'amour qu'il nous porte est grande. Hachem aime tellement ses enfants qu'il cherche en permanence le moyen d'alléger leur souffrance. C'est précisément ce dont nos versets attestent en parlant de l'Égypte. Lorsque dans le ciel des accusations ont été portées contre les bné-Israël, sans doute concernant les fautes qu'ils ont commises contre leur gré en Égypte, Hachem

a opté pour un échange : les égyptiens ont été punis pour nous. De fait, lorsque la plainte monte envers son peuple, la colère divine choisit de s'abattre sur les égyptiens pour préserver les juifs. Lorsque les premiers-nés s'en prennent à leurs parents, ils effectuent cet échange, cette substitution donnant la mort aux égyptiens et offrant la survie des bné-Israël. C'est à ce titre que le Midrach (Téhilim 136) indique que le nombre de victimes des aînés s'élèvent précisément à 600000 âmes ! Cela explique justement pourquoi la décision est venue des premiers-nés eux-mêmes et non d'un ordre divin, car dès lors il s'agirait d'une injustice que de mettre à mort d'autres personnes à notre place. Il s'agit plutôt de comprendre de façon imagée qu'Hachem guette la mort des membres des nations et recense celle-ci pour la substituer à la nôtre. De fait, il ne peut s'agir d'une mort par l'entremise divine, mais bien d'une intervention « naturelle ». La perte massive et subite de 600000 égyptiens a permis le rachat, la kapara des 600000 âmes du peuple juif. En clair, l'intervention des premiers-nés constitue le moyen par lequel les hébreux ont pu profiter d'une libération d'où le titre de grand miracle attribué à cet événement.

Cela nous contraint à comprendre les choses plus en avant. Comment se fait-il que précisément au moment où les hébreux s'apprentent à sortir, le sort joue en leur faveur et les aînés solutionnent le problème de l'accusation céleste ?

Pour amorcer une réponse, revenons à une question laissée en suspend, celle de la date fixée : pourquoi est-ce dont le chabbat qui est retenu plutôt que le 10 Nissan ?

Le **Beth Yossef** (Ora'h 'Haïm, simane 430) demande pourquoi est-ce seulement la premier jour où les hébreux ont accroché l'agneau à leur lit que nos sages considèrent comme miraculeux ? Dans les faits, l'animal n'a été sacrifié que le 14, laissant la bête dans cet état durant quatre jours. Pourquoi alors ne considère-t-on pas les trois jours suivants comme aussi miraculeux que le 10 Nissan ?

Plusieurs réponses sont avancées par nos maîtres, abordons celle du **Panim Yafot** (Chémot, chapitre

10, verset 21). En s'appuyant sur les propos du **Ramban**, le maître démontre la juxtaposition des plaies de l'obscurité et de la mort des premiers-nés. La neuvième plaie aurait donc cessée le 13 Nissan. Dans les faits, la torah semble parler de trois jours d'obscurité comme le montrent les versets suivants (Chémot, chapitre 10, versets 21 à 23) :

כא/ וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל-מֹשֶׁה, וְגִטָּה יָדְךָ עַל-הַשָּׁמַיִם, וְיְהִי חֹשֶׁךְ,
עַל-אֶרֶץ מִצְרַיִם; וַיְמַשׁ, חֹשֶׁךְ

21/ *Hachem dit à Moshé: "Dirige ta main vers le ciel et des ténèbres se répandront sur le pays d'Égypte, des ténèbres opaques."*

כב/ וַיְט מֹשֶׁה אֶת-יָדוֹ, עַל-הַשָּׁמַיִם; וְיְהִי חֹשֶׁךְ-אֲפֹלָה בְּכָל-אֶרֶץ
מִצְרַיִם, שְׁלֹשֶׁת יָמִים

22/ *Moshé dirigea sa main vers le ciel et d'épaisses ténèbres couvrirent tout le pays d'Égypte, durant trois jours.*

כג/ לֹא-רָאוּ אִישׁ אֶת-אָחִיו, וְלֹא-קָמוּ אִישׁ מִתַּחַת יָדוֹ--שְׁלֹשֶׁת
יָמִים; וְלֹכֶל-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל הָיָה אוֹר, בְּמוֹשְׁבֵיהֶם

23/ *On ne se voyait pas l'un l'autre et nul ne se leva de sa place, durant trois jours mais tous les enfants d'Israël jouissaient de la lumière dans leurs demeures.*

De fait, les 11, 12, et 13 Nissan, les égyptiens étaient plongés dans l'obscurité et ne voyaient plus les hébreux. Il n'y a donc rien de miraculeux à noter aucune réaction de leur part face à la prise de l'agneau par les juifs alors même qu'ils vénéraient cet animal comme un dieu.

Toutefois, une analyse méticuleuse du texte distingue deux langages concernant la plaie de l'obscurité : « וְיְהִי חֹשֶׁךְ, עַל-אֶרֶץ מִצְרַיִם des ténèbres se répandront sur le pays d'Égypte » et ensuite « וַיְמַשׁ, חֹשֶׁךְ des ténèbres opaques ». En apparence le texte semble redondant, mais nos maîtres voient ici une distinction entre deux étapes de la même plaie : une première de trois jours de « simple » obscurité, suivie d'une deuxième d'à nouveau trois jours « d'obscurité épaisse » en ce sens où cette dernière s'est matérialisée physiquement rendant les égyptiens comme emmurés.

Sur cette base, le **Pné Yéhochou'a** (rapporté dans le Rapédouni Batapou'him, page 24)

s'interroge. Comme se fait-il que les égyptiens aient pu voir les hébreux se saisir du sacrifice de Pessa'h, dans la mesure où de toute évidence, la plaie de l'obscurité les en empêchait. En effet, si la plaie a duré six jours comme nous venons de le démontrer, alors même en date du 10 Nissan, elle était effective empêchant les égyptiens de pouvoir observer les bné-Israël agir contre leur faux dieu. Sur cela, le **Pné Yéhochou'a** répond que le miracle de ce chabbat est justement d'avoir permis aux égyptiens de voir car le chabbat a repoussé la plaie de l'obscurité !

Cela rappelle un autre chabbat de l'histoire où l'obscurité n'a pas pu apparaître : (béréchit Rabba, chapitre 11, alinéa 2) : *« Lorsque le soleil s'est couché la nuit de Chabbat Béréchit, Hachem a voulu retirer la lumière mais a décidé d'honorer le chabbat, comme il est écrit (Béréchit, chapitre 2, verset 3) :*

" Dieu bénit le septième jour et le proclama saint " C'est avec la lumière qu'Il l'a bénit, lorsque le soleil s'est couché la veille de chabbat, la lumière a commencé à se manifester et tous L'ont loué ... Rabbi Lévi a dit au nom de Rabbi Zé'éra : La lumière originelle a brillé 36 heures : 12 heures du Vendredi après-midi, 12 heures du Vendredi soir et 12 heures du Samedi. Lorsque le soleil s'est enfin couché à la sortie de Chabbat, l'obscurité a fait son apparition. »

La première manifestation du Chabbat s'est faite en repoussant l'obscurité, mais ce n'est pas tout. Le **Sfat Émet** (Chabbat Hagadol, année 656) apporte une remarque importante sur un enseignement de nos maîtres. La veille du chabbat béréchit, certains êtres n'ont pas eu le temps d'être complètement créés, car leur esprit est apparu mais le chabbat est entré avant que leur corps ne soit conçu. Le chabbat correspondant à la cessation d'activité a donc empêché l'achèvement de ces créatures appelées les mazikim, les forces du mal. Sur cela, nos maîtres se demandent pourquoi Hachem, à qui rien n'est caché, a-t-il procédé de la sorte, sachant pertinemment que le chabbat empêcherait la création de ces êtres. Le **Sfat Émet** apporte la réponse du **Zohar** : par nature les forces du mal grandissent la veille de Chabbat mais la sainteté

du Chabbat se manifeste et les refoule. Ce même rapport s'applique à l'Égypte et le Chabbat Hagadol. Les forces du mal se développent à l'encontre des hébreux, grandissant sans cesse au point de conduire le peuple à la frontière de la cinquantième porte d'impureté, et de façon subite, le Chabbat Hagadol s'est manifesté. Nous l'avons dit plus haut, ce Chabbat dispose de l'énergie des 50 chabbatoth de l'année et de fait, les 50 degrés de sagesse se sont opposés et ont brisé les 50 forces d'impureté alors qu'elles émergeaient.

Cette puissance a nourri les hébreux leur permettant d'accomplir une mitsvah: celle de prendre en ce jour précis l'idole des égyptiens pour montrer leur désir de la sacrifier. Cela fait apparaître une idée claire : la force qui a déferlé en ce jour a permis aux bné-Israël de s'éloigner de l'idolâtrie . Les hébreux s'imprègnent de cette sainteté qui se manifeste pour saisir l'idole des égyptiens et la détruire. En somme, le peuple juif détruit les racines cultes que vouaient les égyptiens à l'agneau. Nos maîtres enseignent justement que les aînés d'Égypte étaient consacrés à ce culte. C'est sans doute la raison pour laquelle, ils ont été plus sensibles que le reste de la population égyptienne à ce qu'il se produisait. Tant leur adhésion avec cette idole était puissante, ils ont sans doute pu percevoir la baisse d'intensité qui se produisait dans cette force du mal, chose que le reste de la population n'a pas pu ressentir étant plus distante du culte. Lorsqu'un lien est profondément enraciné comme c'était le cas pour les aînés, alors le moindre changement se fait ressentir. Ils sont donc les seuls à avoir pu saisir la faiblesse de ce qu'ils pensaient être un dieu. Seulement il faut bien comprendre qu'ils n'y sont pour rien, aucun mérite ne peut leur être attribué dans leur éloignement de cette idolâtrie tant tout l'effort est fourni par le peuple juif. De fait, ils ne peuvent revendiquer l'annulation de la plaie des premiers-nés n'ayant aucune téchouva ni mérite à faire valoir !

Cela nous permet de comprendre pourquoi se sont les aînés qui se chargent de solutionner le problème de l'accusation céleste précisément en ce jour de Chabbat Hagadol. En effet, cette plainte du ciel porte nécessairement sur l'idolâtrie pratiquée par les juifs durant leur séjour en Égypte. De fait, au moment où le peuple est en mesure d'annihiler cette attitude,

ils libèrent par la même les aînés de leur erreur à l'égard de l'idole en question. Il est donc naturel de trouver que les premiers-nés égyptiens deviennent l'outil pour contrecarrer l'accusation céleste. Ils vont alors naturellement et inconsciemment s'opposer au risque qui plane sur les hébreux tant ils sont la conséquence de l'action de destruction de l'idolâtrie entrepris par les bné-Israël. Si eux sont capables de saisir qu'Hachem est le Maître incontesté capable de les tuer sans qu'aucune idole ne puisse intervenir, c'est bien la preuve que les bné-Israël se sont chargés de détruire le mal de l'idole et ont fait une téchouva leur valant la survie. C'est donc à eux de se charger du rachat de l'âme des bné-Israël en prenant en échange la vie des égyptiens encore soumis à ce culte.

Pour reprendre les mots de la haggada de Pessa'h : *C'est pourquoi, c'est notre devoir de remercier, de louer, de vanter, de glorifier, d'exalter, d'honorer et de magnifier Celui qui a réalisé tous ces miracles en faveur de nos pères et de nous-mêmes. Il nous a fait sortir de l'esclavage à la liberté, de la servitude à la rédemption, de l'angoisse à la joie, du deuil à la fête, et des ténèbres à une grande lumière. Entonnons donc devant Lui un nouveau chant « Halélouya ! »*

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit